

ALTA CONVICTIONS <sup>/M</sup>

# La SCPI du nouveau cycle immobilier

Un investissement en SCPI présente des risques,  
notamment de liquidité et de perte en capital.  
La durée de placement recommandée est de 9 ans.

  
ALTAREA  
INVESTMENT MANAGERS

## LES RISQUES ET AVERTISSEMENTS

### Risque en capital

La SCPI n'offre aucune garantie de protection en capital. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement. Les investisseurs ne devraient pas réaliser un investissement dans la SCPI s'ils ne sont pas en mesure de supporter les conséquences d'une telle perte.

### Risques liés à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion pratiqué par la SCPI repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou la sélection des immeubles. Il existe un risque que la SCPI ne soit pas investie à tout moment sur les actifs les plus performants.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la difficulté que pourrait avoir un épargnant à céder ses parts. Il est rappelé que la Société de Gestion ne garantit pas la revente des parts de la SCPI.

La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. En effet, le retrait de la SCPI n'est possible qu'en contrepartie d'une souscription correspondante effectuée par un tiers au prix de retrait, ou, à défaut, grâce à un fonds de remboursement si un tel fonds a été doté à cet effet au prix décoté fixé dans ce cadre. En outre, la sortie de la SCPI pourrait ne pouvoir s'effectuer à un prix décoté dans une situation du marché immobilier dégradée, ou de blocage du marché des parts.

### Risque lié à l'endettement

L'attention des porteurs de parts est attirée sur le fait que la SCPI Alta Convictions est une SCPI pouvant recourir à l'endettement à hauteur d'un montant maximum correspondant à tout moment à 35 % de la valeur d'acquisition des actifs acte en mains de la SCPI, dont 30 % maximum d'emprunt bancaire. Les caractéristiques d'endettement sont précisées dans le paragraphe « Objectif et politique d'investissement de la SCPI » de la note d'information.

Dans ces conditions, les fluctuations du marché immobilier peuvent réduire de façon importante la capacité de remboursement de la dette et les fluctuations du marché du crédit peuvent réduire les sources de financement et augmenter sensiblement le coût de ce financement.

L'effet de levier a pour effet d'augmenter la capacité d'investissement de la SCPI mais également les risques de perte, pouvant entraîner une baisse de la valeur de réalisation de la SCPI.

### Risque de taux d'intérêt

Malgré une couverture éventuelle du risque de taux, la SCPI pourra demeurer exposée aux fluctuations des taux d'intérêts, à la hausse comme à la baisse, la dette bancaire pouvant être rémunérée à taux variable.

Ainsi, une hausse des taux d'intérêts, au cas où ce risque ne serait pas intégralement couvert, entraînera une hausse de coût du service de la dette et réduira les résultats de la SCPI.

### Risque de taux de change

Dans l'hypothèse d'investissements ou d'opérations libellés en devises étrangères et malgré une couverture éventuelle du risque de change, la SCPI pourra demeurer exposée aux fluctuations des taux de change, à la hausse comme à la baisse, ce qui pourrait réduire le résultat de la SCPI.

### Risque de contrepartie

Il existe un risque de défaillance pour la SCPI induit par la possible utilisation de contrats dérivés de gré à gré dans le cadre de ses opérations de couverture.

### Risques liés au marché immobilier

Les investissements réalisés par la SCPI seront soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers, étant précisé que les différents marchés analysés, tant par typologies d'actifs, que géographiques sont notamment marqués par des cycles conjoncturels liés à l'économie générale.

En effet, la rentabilité d'un placement en parts de SCPI est d'une manière générale fonction :

- des dividendes potentiels ou éventuels qui vous seront versés. Ceux-ci dépendent notamment des conditions de location des immeubles, et peuvent évoluer de manière aléatoire en fonction de la conjoncture économique et immobilière (taux d'occupation, niveaux de loyer) sur la durée totale du placement,
- du montant de capital que vous percevrez, lors de la revente de vos parts ou le cas échéant de la liquidation de la SCPI. Ce montant n'est pas garanti et dépendra de l'évolution du marché de l'immobilier sur la durée totale du placement.

### Risques en matière de durabilité

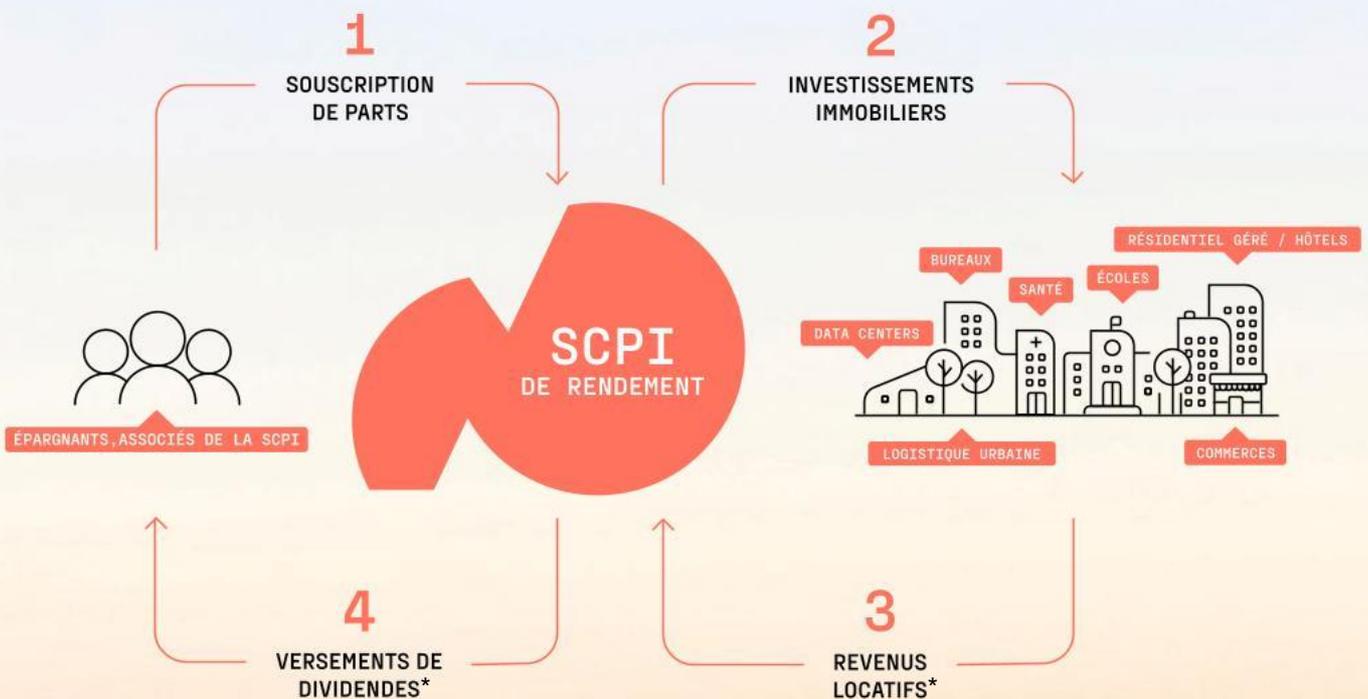
Le risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance d'entreprise, dont la survenance pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement. Le risque de durabilité peut être un risque en soi ou il peut affecter d'autres risques. Les risques de durabilité peuvent entraîner une détérioration importante du profil financier, de la liquidité, de la rentabilité ou de la réputation de l'investissement sous-jacent.

# Bien comprendre pour mieux investir

Une SCPI, ou Société Civile de Placement Immobilier, est un placement collectif qui permet aux investisseurs de participer à la propriété et d'accéder à un portefeuille immobilier.

Concrètement, lorsque vous investissez dans une SCPI, vous achetez des parts de cette SCPI, ce qui vous donne le droit à une quote-part des revenus générés par les biens immobiliers détenus par la SCPI.

La SCPI vous permet d'investir dans l'immobilier sans avoir à gérer directement les biens. La gestion globale est prise en charge par une Société de Gestion spécialisée qui s'occupe notamment de l'acquisition, de la location et de l'entretien du portefeuille immobilier.



\*sous réserve des loyers perçus et des dividendes décidés en Assemblée générale.





« Altarea IM, un acteur expert de l'immobilier pour vous accompagner dans un marché en pleine mutation »

**MARC-OLIVIER PENIN**

Directeur Général  
Altarea Investment Managers

## Alta Convictions, la SCPI du nouveau cycle immobilier

Altarea IM est convaincu que l'immobilier entre dans un nouveau cycle. Les nouveaux modes de travail, de consommation, de résidence mais aussi les nouvelles normes environnementales sont en train de faire évoluer profondément le marché de l'immobilier professionnel. Le financement des projets, plus cher et plus sélectif, oblige à davantage de pertinence dans les choix d'investissements. L'obsolescence de certains actifs va s'accélérer, et ce marché sous tension génère déjà de nouvelles opportunités pour des acteurs experts, capables d'interpréter la transformation urbaine en cours.

C'est précisément cette dynamique que nous vous proposons de saisir au côté d'Altarea IM. Vous bénéficierez de l'expérience et des convictions de notre équipe de gestion, au sein du Groupe Altarea, dont les expertises sont reconnues en immobilier, au profit d'une épargne performante et responsable.



# Les convictions qui guident nos investissements

Altarea IM considère que l'immobilier a le pouvoir de transformer positivement la ville et la vie de ses habitants. Cette certitude se traduit dans les décisions que nous prenons et dans l'ensemble des investissements que nous réalisons.

1

## Un nouveau cycle immobilier se dessine

Les évolutions de modes de vie et de consommation, la révolution numérique, la transformation urbaine et sa densification obligent l'immobilier à se repenser avec des attentes environnementales et des conséquences financières.

Le résidentiel verra les services et l'habitat partagé se développer, notamment en cœur de ville.

Les enseignes commerciales diversifient plus encore leurs canaux de distribution (boutiques en centre-ville, surfaces commerciales en périphérie des métropoles, e-commerce) avec leurs logistiques associées.

Les entreprises revoient très largement leur besoin en immobilier de bureau pour l'optimiser et l'adapter aux nouveaux modes de travail hybrides (présentiel/télétravail, flex office).

Ces tendances structurelles interviennent dans une période de hausse des taux, ce qui provoque nécessairement des corrections de valeurs et accentuent l'obsolescence de certains actifs.

Ce marché sous tension génère de nouvelles opportunités d'investissement, pour des acteurs spécialistes de l'immobilier.

2

## L'utilisateur plus que jamais au cœur de l'actif

Les locataires ou les occupants des actifs immobiliers recherchent désormais une « expérience client ». L'utilisation des actifs de bureaux s'inspire de plus en plus des codes hôteliers pour ce qui est de l'accueil, **de la flexibilité** des réservations de salles de réunions ou encore des formules de restauration.

Sur l'ensemble des classes d'actifs, les mises en place d'offre de services se multiplient.

De plus en plus d'actifs seront mixtes dans leur usage, et/ou en partie réversibles.

Nos investissements immobiliers doivent intégrer ces évolutions pour attirer et fidéliser les utilisateurs.

3

## Les actifs les plus responsables seront les plus performants

La transformation durable de nos modèles économiques est à l'œuvre. Le durcissement de la réglementation technique des bâtiments et l'attention portée à leurs consommations est une réalité qui nécessitera un plan d'action spécifique d'amélioration immeuble par immeuble.

Notre politique d'investissement intègre une approche ESG exigeante, ainsi qu'une attention particulière à la maîtrise des charges locatives, à la satisfaction et au bien-être des utilisateurs.

Ces éléments sont les facteurs clés d'un bon niveau de performance des actifs et de leur valorisation dans le temps.

La stratégie d'investissement de la SCPI promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Un investissement dans des parts de SCPI constitue un placement à long terme, qui comporte des risques, notamment de perte en capital, de liquidité et liés aux marchés immobiliers.

Issy Cœur de Ville : projet mixte développé par Altarea, cédé à des tiers. Cet investissement ne préjuge pas des investissements futurs de la SCPI et est donné à titre d'exemple.

› Notre stratégie vise à saisir les meilleures opportunités d'investissement **que nous aurons identifiées dans chacun** des secteurs immobiliers



Illustration non contractuelle du patrimoine de la SCPI.

# Et si vous n'étiez pas encore convaincus...

**5** bonnes raisons de choisir la SCPI Alta Convictions

**1**

Confier la gestion de votre patrimoine à un expert de l'investissement immobilier adossé à Altea

**3**

Bénéficier d'un placement accessible à tous dès 300 €

**5**

Privilégier des investissements responsables avec un objectif de performance

**2**

Cibler les investissements du nouveau cycle immobilier

**4**

Contribuer à la transformation de la ville au travers de son épargne

Avec Alta Convictions l'expertise immobilière se met au service de votre épargne et de la performance responsable

Un investissement dans des parts de SCPI constitue un placement à long terme, qui comporte des risques, notamment de perte en capital, de liquidité et liés aux marchés immobiliers.



## FICHE D'IDENTITÉ DU PRODUIT

**300 €**

Prix de la part

Le minimum de souscription est fixé à 1 part soit 300 €. Il existe un risque de perte en capital.

**3 mois**

Délai de jouissance

Premier jour du 4<sup>ème</sup> mois suivant celui de la souscription.

**>5 %**

Taux de distribution cible

Objectif non garanti. Ce taux est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce taux est fourni à titre informatif uniquement.

**9 ans**

Durée de placement recommandée

Comme tout investissement dans des parts de SCPI, Alta Convictions constitue un placement à long terme.

Distribution des revenus

Distribution trimestrielle (potentielle et préalablement soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des associés).

Fiscalité applicable

Régime des revenus fonciers et des plus-values immobilières, revenus de capitaux mobiliers.

## PRINCIPAUX FRAIS

Altarea Investment Managers est susceptible de verser une partie de cette rémunération à des distributeurs.

**8,45 %**

Commission de souscription 8,45% HT (soit 10,14 % TTC) sur le montant des capitaux collectés, primes d'émission incluses.

**11,45 %**

Commission de gestion trimestrielle 11,45 % HT (soit 13,74% TTC) sur le montant des loyers et autres produits encaissés par la SCPI.

## AUTRES FRAIS

**1,25 %**

Commission d'acquisition d'actifs 1,25% HT soit 1,50% TTC maximum du prix d'acquisition des actifs immobiliers détenus par la SCPI, acquisitions non consécutives à de nouvelles souscriptions.

**2,5 %**

Commission de cession d'actifs 2,5% HT, soit 3% TTC du prix de vente des actifs immobiliers cédés par la SCPI.

**3 %**

Commission de suivi et de pilotage de la réalisation des travaux sur le patrimoine immobilier 3% HT, soit 3,60% TTC maximum, du montant TTC des travaux réalisés sur le patrimoine immobilier.

## CESSION DES PARTS

**Sans frais**

En retrait-souscription

**6,25 %**

Par confrontation des ordres d'achat et de vente

- 6,25 % HT sur le prix total, hors droits d'enregistrement, payé par l'acquéreur.
- La Société de Gestion perçoit une rémunération fixe de 200 € HT. Ce droit fixe est également perçu en cas de rachat des parts en vue de la réduction de capital.

Toute autre rémunération de la Société de Gestion, qui ne pourra revêtir qu'un caractère exceptionnel, sera soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire des associés.



**ALTAREA  
INVESTMENT  
MANAGERS**

87 rue de Richelieu - 75002 Paris  
T. + 33 (0)1 44 95 89 00  
[contact@altarea-im.com](mailto:contact@altarea-im.com)

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 13/04/2023  
sous le n° GP-20230008 — 922 347 950 — RCS Paris — Code  
d'activité : 6832 B — N° TVA Intracommunautaire : FR37922347950

[altarea-im.com](http://altarea-im.com)